



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Dixième réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation – Région Afrique-océan Indien (RASG-AFI/10)

7 novembre 2024

Point 3 : État d'avancement de l'exécution du programme de travail du RASG-AFI et de ses organes auxiliaires

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ

Cette note de travail fait le point sur l'exécution du programme de travail 2024 du RASG-AFI et de ses organes auxiliaires.

La suite à donner par la réunion figure au **paragraphe 3**.

*Objectifs
stratégiques
connexes*

A – Sécurité

1. INTRODUCTION

- 1.1 Le Comité directeur du RASG-AFI (RASC) a été créé afin d'orienter les travaux du Groupe et de veiller à ce que les initiatives de renforcement de la sécurité (SEI) identifiées par la Région soient réalisées en temps voulu et de manière efficace et efficiente. À cet égard, le RASC a été chargé, notamment de veiller à ce que les activités du Groupe soient coordonnées de manière adéquate ; de suivre l'exécution du programme de travail du Groupe et d'en rendre compte régulièrement à la réunion plénière du RASG-AFI
- 1.2 Les activités du RASG sont mises en œuvre par des équipes de soutien de la sécurité (SST) qui s'occupent de la supervision de sécurité, des questions de sécurité opérationnelles, du programme national de sécurité, et des services de navigation aérienne.

2. ANALYSE

- 2.1 La neuvième réunion du RASG-AFI (RASG-AFI/9) tenue le 9 novembre 2023 à Cotonou (Bénin) a approuvé le programme de travail 2024 du RASG-AFI et de ses organes auxiliaires, y compris les réunions et d'autres activités.

2.2 Les activités 2024 couvrent celles du RASC, les équipes de soutien de la sécurité (SST), de l'équipe chargée du rapport annuel sur la sécurité (ASRT), et le RASG-AFI. Les principaux domaines clés incluent la mise en œuvre des SEI identifiées dans le RASP-AFI édition 2023-2025 ; et l'assistance fournie aux États par les bureaux régionaux et d'autres intervenants pour l'élaboration et la mise en œuvre par les États de leurs plans nationaux de sécurité de l'aviation (NASP), conformément au RASP-AFI et au GASP en vigueur.

2.3 Un récapitulatif de l'état d'exécution du programme de travail 2024 du RASG-AFI et de ses organes auxiliaires est présenté dans cette note de travail en tant qu'appendice.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note des progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail 2024 du RASG-AFI et de ses organes contributeurs ; et
- b) formuler des orientations supplémentaires, s'il y'a lieu.

Récapitulatif de l'état d'exécution du programme de travail 2024 du RASG-AFI et de ses organes auxiliaires

ORGANES AUXILIAIRES DU RASG	ACTIVITÉS	CIBLES/DATES	LIEU/ ÉTATS	LEADER	État d'exécution
Comité directeur du RASG-AFI (RASC)	Téléconférences	Mars 2024 ; Août 2024 ; Octobre 2024.	Virtuelle	Secrétariat du RSAG-AFI/co-présidents du RASC.	<ul style="list-style-type: none"> • La réunion virtuelle RASC/10 s'est tenue le 11 octobre 2024. • La tenue de téléconférences trimestrielles est devenue difficile du fait du volume de travail. • La réunion RASC/10 est convenue de tenir deux réunions par an (une téléconférence et une réunion en présentiel). Toutefois, cela sera débattu par le Comité de coordination de l'examen des programmes (PRC) de la fusion RASC/RASG-AFI.
	Dixième réunion du Comité directeur du RASG-AFI (RASC/10)	Mai 2024	En présentiel, Dakar/Virtuelle	Secrétariat du RSAG-AFI/co-présidents du RASC	Les résultats de la réunion RASC/10 tenue le 11 octobre 2024 font l'objet d'une note de travail distincte.
Équipes de soutien de la sécurité (SSTs)	Coordonner l'exécution des initiatives de renforcement de la sécurité (SEI) identifiées dans le RASG-AFI ; et fournir de l'assistance, le cas échéant.				

Équipe de soutien aux systèmes nationaux de supervision de la sécurité (SSO-SST).	1) En coordination avec l'APIRG, organiser un atelier de sensibilisation sur les activités de préparation des États aux activités de l'USOAP CMA, y compris la prévention des SSC.	Du 24 au 28 juin 2024 (WACAF) ; du 1er au 5 juillet 2024 (ESAF).	Tous les États	Bureaux régionaux	<p>Réalisée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un atelier de l'USOAP CMA s'est tenu à Dakar du 4 au 6 décembre 2023 pour les États WACAF. Il a fourni un aperçu général de l'USOAP CMA, y compris les mises à jour des PQ de l'édition 2020 et de nouveaux outils CMA. • Un atelier de sensibilisation des coordonnateurs des États sur les principales causes des SSC dans le domaine des services de navigation aérienne s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 19 au 23 août 2024. 54 délégués issus des États WACAF et ESAF et des organisations ont participé à l'Atelier. Il couvrait les meilleures pratiques de prévention et de résolution des SSC à travers des études de cas. Les principaux résultats sont la nécessité d'une sensibilisation de haut niveau et d'une approche collaborative à la prévention des SSC
---	--	--	----------------	-------------------	--

	2) Suivre la mise en œuvre des SEI identifiées dans le RASP-AFI et établir des rapports à l'intention du RASC.	Mars 2024 ; Mai 2024 ; Août 2024 ; Octobre 2024.	Réunions en présentiel/virtuelles.	Secrétaire/Président du SSO-SST	<p>Encours</p> <p>Les Rapports, y compris l'USOAP CMA, les notes d'information nationales, les notes d'information régionales sont disponibles pour téléchargement sur la plateforme iSTARS 4.0.</p> <p>L'état d'exécution est suivi et évalué lors des missions techniques dans les États, et périodiquement, à travers des revues documentaires du Cadre en ligne de l'USAP CMA et de la plateforme iSTARS, y compris l'auto-évaluation des PQ, des CAP et du CC/EFOD.</p> <p>Un rapport détaillé de ces activités est contenu dans la note de travail WP/04A.</p>
--	--	--	------------------------------------	---------------------------------	---

	3) Relancer le projet AIG et identifier les États bénéficiaires pour 2024. Soutenir les États identifiés en organisant des ateliers sur l'élaboration d'outils génériques pour adoption/adaptation par les États (CE-1 to CE-5).	<p>8 – 12 avril 2024 ;</p> <p>15 – 19 avril 2024</p> <p>Adoption/adaptation de législations, règlements et procédures harmonisés.</p> <p>Taux d'EI dans le domaine AIG, en ce qui concerne les CE-1</p>	<p>ESAF : Un atelier en présentiel</p> <p>WACAF : Un atelier en présentiel</p>	Bureaux régionaux ; Secrétaire/Président du SSO-SST	EN coordination avec l'EASA, l'OACI a organisé un atelier sur l'enquête sur les accidents (AIG) à Dakar, Sénégal) du 6 au 8 mai 2024, dans le cadre du projet UE-ASA auquel ont participé 100 enquêteurs et experts issus de services d'enquête sur les accidents, des autorités de l'aviation civile, des ANSP, des RAIO et des RSOO d'Afrique.
--	--	---	--	---	--

		à CE-5, améliorés à travers les activités de l' USOAP CMA OU 75 % CAP mis en œuvre /auto-évaluation dans le domaine AIG.			
Équipe de soutien aux questions de sécurité opérationnelle (OSI-SST) (voir son mandat et sa composition).	<p>1) Coordonner l'exécution des SEI identifiées dans le RASP-AFI pour soutenir la résolution des questions liées à l'impact sans perte de contrôle (CFIT).</p> <p>2) Soutenir les États (sur site ou à distance) dans l'élaboration/exécution des CAP/auto-évaluation des PQ liées au CFIT, (4.093, 4.149, 4.151, 4.153, 4.161, 4.165, 4.171, 4.203, 4.301, 4.434, 4.435) ; à travers le ROST, l'AFI-CIS, les RSOO, et les experts issus d'autres États.</p> <p>3) Organiser un atelier annuel sur le CFIT afin de faire point sur l'exécution des SEI identifiées pour atténuer les risques liés à la survenance de CFIT ;</p>	Parvenir à la réduction continue des risques de sécurité opérationnelle –décembre 2024.	Tous les États.	Secrétaires/Président, OSI-SST	<p>1, 2 & 3)</p> <p>Un atelier sur le CFIT a été organisé à Yaoundé (Cameroun) du 7 au 9 octobre 2024. L'Atelier était soutenu par le les bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI, l'IATA et l'AFPP. Un rapport détaillé de l'atelier est présenté dans une note de travail distincte (note WP/04).</p>

	<p>partager les informations critiques pour la sécurité, et les meilleures pratiques.</p> <p>4) Organiser un atelier de sensibilisation sur les défaillances de système ou de composant — ne concernant pas le groupe motopropulseur (SCF-NP) qui constituent l'une des catégories régionales de risques élevés (R-HRC).</p> <p>5) Suivre la mise en œuvre des SEI en utilisant la plateforme iSTARS et l'outil de suivi qui figure dans le RASP-AFI. Fournir au RASC des rapports sur les progrès accomplis .</p> <hr/> <p>1) Coordonner la mise en œuvre des SSEI identifiées dans le RASP-AFI pour soutenir la résolution des questions liées à la perte de contrôle en vol (LOC-I),</p>				<p>4) Les préparatifs de l'organisation d'un atelier sur les défaillances de système ou de composant — ne concernant pas le groupe motopropulseur (SCF-NP) sont en cours.</p> <hr/> <p>1 & 2) Les préparatifs de l'atelier annuel du RASG-AFI sur la LOC-I et l'UPRT prévu au cours du dernier trimestre 2024 sont en cours.</p>
--	---	--	--	--	--

	<p>2) Organiser un atelier annuel sur la LOC-I afin d'examiner l'état d'exécution des SEI identifiées et d'atténuer les risques liés à la survenance de LOC-I, partager les informations critiques pour la sécurité et les meilleures pratiques.</p> <p>3) Faire le point sur l'exécution du plan quinquennal sur la LOC-I ; et revoir la stratégie en cas de nécessité .</p> <p>4) Assurer le suivi de la mise en œuvre des SEI et présenter des rapports sur l'exécution au RASC.</p>				<p>3) & 4)</p> <p>Un rapport détaillé sur l'exécution du plan quinquennal sur la LOC-I est présenté dans une note de travail distincte (note WP/04A).</p>
--	---	--	--	--	---

<p>1) Assurer la coordination de l'exécution des initiatives de renforcement de la sécurité (SEI) identifiées dans le RASP-AFI afin de soutenir la résolution des questions liées à la collision en vol à travers la mise en œuvre du projet pertinent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des réunions de coordination pour les États impliqués dans les questions liées au manque de coordination afin de réduire le niveau élevé de rapports sur les larges écarts de hauteur (LHD). • Organiser au moins deux ateliers sur les questions liées au RVSM. • Assurer le suivi avec les États au moyen de lettres aux États sur les homologations RVSM et 	<p>Parvenir une réduction continue des événements de collision en vol dans la Région du RASG-FI – de l'ordre de 50 % au mois de décembre 2024.</p>	<p>Tous les États.</p>	<p>Membres de OSI-SST ; états membres du RASG-AFI.</p>	<p>1) Un atelier a été organisé le 6 novembre 2023 pour les gestionnaires des programmes nationaux du RVSM lors duquel la sensibilisation a été faite sur les LHD.</p> <p>Un rapport détaillé des activités liées à l'atténuation des risques de MAC est présenté dans la note de travail WP04A.</p>
--	--	------------------------	--	--

<p>l'utilisation du niveau de vol FL420.</p> <p>2) Suivre l'exécution des SEI et établir des rapports d'avancement à l'intention du RASC.</p>				
---	--	--	--	--

	<p>1) Assurer la coordination de l'exécution des SEI identifiées dans le RASP-AFI pour soutenir la résolution des problèmes liés à la sécurité des pistes (incursions sur piste et sorties de piste) en créant des équipes de sécurité des pistes (RST) dans tous les aéroports internationaux.</p> <p>2) Organiser des ateliers annuels sur la sécurité des pistes pour la sensibilisation à l'importance des programmes de sécurité des pistes dans les États afin de réduire les incidents liés aux pistes.</p> <p>3) Suivre l'exécution des SEI et établir des rapports à l'intention du RASC.</p>	<p>Parvenir à une réduction continue des sorties de piste et des incursions sur piste - Décembre 2024.</p>	<p>Tous les États</p>	<p>Membres de OSI-SST ; États membres du RASG-AFI., RSOO,</p>	<p>1). Des missions de l'équipe mobile de sécurité des pistes ont été organisées avec le concours de l'IATA à Maputo (Mozambique) du 1er au 5 juillet 2024 et à Manzini (Eswatini), du 24 au 26 septembre 2024, et elles visaient toutes à créer des équipes de sécurité des pistes aux aéroports internationaux de Maputo et King Mswato III.</p> <p>2). Un atelier sur la sécurité des pistes a été organisé à Lilongwe (Malawi) du 2 au 4 juillet 2024 pour soutenir la création d'une équipe de sécurité des pistes dans cet État.</p>
--	--	--	-----------------------	---	--

					3) Un webinaire sur les performances opérationnelles des équipes de sécurité des pistes s’est tenu le 3 septembre 2024 pour améliorer les comptes rendus sur les KPI régionaux convenus en matière de performance des RST.
	Suivre la mise en œuvre du plan régional et des plans nationaux de sécurité de l’aviation (RASG-AFI et NASP) ¹ .	Mise en œuvre du RASP et des NASP – Décembre 2024.	Assistance sur site et à distance et suivi de la mise en œuvre des NASP – tous les États.	OSI-SST ; Bureaux régionaux de l’OACI (ESAF/WACAF) ; États membres du RASG-AFI.	L’assistance à distance et le suivi de la mise en œuvre des NASP se poursuivent. Au 30 septembre 2024, 12 États (6 États EASF et 6 États WACAF) ont publié leurs NASP et les ont publiés sur la plateforme en ligne des NASP de l’OACI.
	1. Toutes les SST les doivent exécuter cette tâche.				
Équipe de soutien aux programmes nationaux de sécurité (SSP – SST) (voir son mandat et sa composition).	1) Coordonner l’exécution des SEI identifiées dans le RASG-AFI pour soutenir la résolution des problèmes liés à la mise en œuvre des SSP. • Exécution du projet des SSP, - Initier des activités de renforcement des capacités, notamment les ateliers : renseignements de sécurité et gestion des performances de sécurité, etc. 2) Suivre l’exécution des SEI en utilisant la plateforme iSTARS et l’outil de	75 % des États membres du RASG-AFI (36) doivent avoir réalisé l’analyse des écarts du SSP au 31 décembre 2024.	ESAF, À ce jour, treize (13) États ont atteint la cible. Cinq (5) autres États à cibler. WACAF : Thirteen (13) States have so far achieved the target. Five (5) more States to be targeted.	Secrétaires/Président, SSP-SST	Conformément à la SEI G3 du RASG-AFI, les bureaux régionaux ont soutenu la mise en œuvre des SSP) travers le projet des SSP. Un rapport détaillé de ces activités est présenté dans une note de travail distincte (note WP04A). • Une formation sur les programmes nationaux de sécurité (SSP) a été organisée par l’OACI à Nairobi (Kenya) du 27 novembre au 4 décembre 2023

	<p>suivi du RASP-AFI. Etablir des rapports d'avancement à l'intention du Comité directeur du RASG-AFI (RASC).</p>				<p>(avec 23 participants issus des États et des RSOO).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec le soutien de l'Administration de l'aviation civile de Singapour, une formation sur la mise en œuvre de la gestion de la sécurité a été organisée à Dakar (Sénégal) du 10 au 14 juin 2024 (avec la participation de 24 délégués). <p>Actuellement, si l'on se fie aux informations fournies par les États sur iSTARS, et aux documents des bureaux régionaux, 33 États du RASG-AFI ont réalisé l'analyse des écarts.</p> <p>La moyenne d'EI du Groupe sur les Questions de protocole substantielles dans la région AFI, s'élève à 68,14 %. Douze États ont atteint un taux d'EI de 85 % ; ce qui est la preuve des progrès importants enregistrés. Aucun État de la Région n'a atteint un score de 100 % sur les PQ substantielles.</p> <p>Les experts des États participent aux activités régionales du SSP dans le cadre du projet des SSP du Plan AFI.</p>
--	---	--	--	--	---

<p>Équipe de soutien à la sécurité des services de navigation aérienne (ANS – SST) (voir son mandat et sa composition).</p>	<p>Aider les États à mettre en place et à maintenir les infrastructures de navigation aérienne adéquates pour soutenir des opérations aériennes sécurisées. Coordonner les activités pertinentes de l'APIRG et du RASG-AFI, afin d'éviter les doubles emplois, les incohérences et les contradictions.</p>	<p>Réunions de l'équipe spéciale APIRG/RASG-AFI (ARC-TF).</p>		<p>Co-présidents ; Secrétariat de l'OACI</p>	<p>ATM/SAR : -Le Bureau régional a soutenu la Guinée dans la mise en place d'un point de contact SAR (SPOC) et d'une connexion réussie au COPAS-SARSAT et la formation du personnel technique. -Le Bureau régional soutient le Libéria dans l'élaboration de documents techniques pour la mise en œuvre des SAR - Le bureau régional a renforcé les capacités des États dans les domaines Aéroports et ATC, pour ce qui est de l'évaluation, de la publication et de l'élaboration des éléments indicatifs connexes. L'assistance à distance se poursuit sur les mêmes questions avec les États comme le Libéria. -Le Bureau régional a aidé le Gabon à mettre en place son cadre de coordination civilo-militaire à travers l'élaboration d'un projet de loi pour la coopération civilo-militaire (CMAB) au Gabon.</p> <p>MET : À travers le projet CODEVMET, le Bureau régional a aidé sept (7) États</p>
---	--	---	--	--	--

					<p>(Cameroun, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Nigéria, Sénégal et Togo) à renforcer les capacités de leurs autorités de l'aviation civile (AAC) à réaliser des activités efficaces de supervision de la sécurité dans le domaine de la météorologie aéronautique (MET).</p> <p>Un atelier en présentiel a été organisé en Namibie pour examiner les défis météorologiques particuliers auxquels le secteur de l'aviation fait face dans la Région ESAF, les domaines d'amélioration et les possibilités de collaboration.</p> <p>Un rapport détaillé sur les activités communes à l'APIRG et au RASG-AFI est fourni dans une note de travail distincte sur les résultats de la réunion ARC-TF/7.</p>
Équipe chargée du rapport annuel sur la sécurité (ASRT)	Dixième réunion du Rapport annuel sur la sécurité (ASRT – Elaborer la dixième édition du Rapport annuel du RASG-AFI sur la sécurité au moyen de correspondances/téléconférences, Réunion en présentiel des membres de l'ASRT pour élaborer le projet de rapport.	Mai 2024	Par voie électronique/réunion en présentiel qui aura lieu à Dakar (Sénégal)	Membres de l'ASRT	<p>Réalisée</p> <p>La dixième réunion de l'Équipe chargée du rapport annuel sur la sécurité (ASRT) s'est tenue au Bureau de l'IATA à Johannesburg (Afrique du Sud) du 6 au 10 mai 2024, afin d'élaborer la dixième édition du Rapport annuel sur la sécurité qui a été officiellement rendue publique lors de la neuvième</p>

					édition de la Semaine AFI de l'aviation tenue à Libreville (Gabon) en juillet 2024.
Équipes de soutien de la sécurité (SSTs)	Organiser un atelier de sensibilisation sur le RASP-AFI	18 – 22 mars 2024	En présentiel/virtuel	Secrétaires/Présidents des SST.	<p>Réalisée.</p> <p>Deux ateliers sur Plan régional de sécurité de l'aviation pour la région Afrique-océan Indien (RASP-AFI) et les plans nationaux de sécurité de l'aviation (NASP) ont été organisés à Nairobi (Kenya) du 28 au 31 mai 2024 (avec 47 participants issus des États ESAF, de l'industrie et du Bureau régional ESAF de l'OACI) ; et à Banjul (Gambie), du 16 au 20 septembre 2024 (50 délégués issus des AAC, des agents de services en escale, etc.) y ont pris part).</p> <p>Deux ateliers ont été organisés pour sensibiliser les États du RASG-AFI et d'autres intervenants sur le RASP-AFI et fournir es orientations pour l'élaboration et la mise en application de leurs NASP, conformément à la Conclusion 9/05 du RASG-AFI ; et le Secrétariat et d'autres acteurs doivent soutenir les États dans l'élaboration de leurs NASP, y compris l'organisation</p>

					d'ateliers (Conclusion 9/06 de RASG-AFI/9).
Domaines communs au RASG-AFI et à l'APIRG	Revue/Suivi/Téléconférence/réunions en présentiel	Examen des rapports de l'ARC-TF	Réunion virtuelle/ en présentiel	Co-présidents ; Secrétariat de l'OACI ; membres de L'ARC-TF	Un rapport détaillé sur les domaines communs à l'APIRG et au RASG-AFI est présenté dans une note de travail distincte sur les résultats de l'ARC-TF/7 tenue le 17 octobre 2024.
Réunion plénière du RASG-AFI	Dixième réunion du RASG-AFI (RASG-AFI/10)	Novembre 2024	Dates et lieu à déterminer (TBD)	Secrétariat du RASG-AFI en coordination avec le Président et l'État hôte.	La dixième réunion du RASG-AFI (RASG-AFI/10) est prévue à East London (Afrique du Sud) le 7 novembre 2024.

- FIN -